

La quinzaine féministe : un président du Conseil féministe. - La VIe Conférence internationale du travail

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 190

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE Mouvement Féministe

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... , 8.—
Le Numéro.... , 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, , 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: La quinzaine féministe: E. G. — Le nouveau Reichstag et les femmes: Else LÜDERS, députée. — Une exposition cantonale du Travail féminin (Genève, 30 avril-10 mai 1924): M. F. — De ci, de là... — Où nous en sommes. — VI^e Cours de Vacances organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: Annie LEUCH-REINECK. — A travers les Sociétés féministes et féminines. — *Feuilleton:* Choses vues à Paris: II. Une bibliothèque féministe: Jeanne VUILLIOMENET.

Avis important

Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} juillet, nous serons des abonnements de 6 mois, donc valables jusqu'au 31 Décembre 1924, pour le prix de 3 fr. Prière d'opérer les versements à notre compte de chèques postaux I. 943.

La Quinzaine féministe

Un Président du Conseil féministe. — La VI^e Conférence Internationale du Travail.

Des événements politiques en très grand nombre, assurément, depuis quinze jours qu'a paru le dernier numéro de ce journal, et d'une importance telle qu'il serait difficile de mettre en regard des événements féministes équivalents. Bornons-nous donc à glaner notre bien où nous le trouverons, et à nous demander en particulier si les changements de régime survenus en France auront de l'influence sur le développement de nos idées, et quelles sont les sympathies que professent à leur égard les nouveaux Présidents, tant de la République que du Conseil?

En ce qui concerne M. Doumergue, la réponse est incertaine. Mme Maria Vérone s'était plainte, dans un des derniers numéros du *Droit des Femmes* de n'avoir reçu aucun accusé de réception du Président du Sénat à la lettre que la Ligue pour le Droit des Femmes lui avait adressée au moment des élections législatives: et notre expérience nous a toujours prouvé que le silence en pareille matière d'un homme politique est plutôt synonyme de désapprobation, ou tout au moins d'inquiétude... L'avenir le dira.

Quant à M. Herriot, c'est un féministe convaincu, comme le prouvent certains passages de son dernier ouvrage: *Créer*. Tout un chapitre y est consacré à ce sujet: *le sort de la femme*, chapitre qu'analyse la Française en ces termes:

M. Herriot commence par rappeler l'action des femmes pendant la guerre, insistant particulièrement sur ce fait que la femme avait provoqué presque partout la reprise de la vie économique, ne reculant pas même devant des professions auxquelles elles ne semblaient pas destinées, devant des travaux pénibles. En travaillant ainsi elle a gagné sur certains points; elle a dû « assagir ses nerfs, entraîner ses muscles », mais elle a aussi été soumise à des tentatives qu'elle n'a pas toujours repoussées.

Qu'on se réjouisse ou non de ce nouvel état de choses, le pro-

blème qu'il pose doit être résolu. Que va faire pour la femme française la société de demain?

Il faut, en premier lieu, améliorer le *sort social* de la femme.

L'ouvrière à domicile, avant la guerre, touchait de dérisoires salaires; on a déjà tenté de réagir, mais les interventions officielles pour alléger « le servage honteux de la femme » sont seulement « une première tentative pour assurer le sort d'un être précieux entre tous et digne de tous nos égards ». Il faut encourager l'organisation d'ateliers collectifs ou d'ouvriers, substituer à des tentatives mal coordonnées un bon service de placement; il faut encourager les heureuses créations de l'initiative privée comme celle des surintendantes d'usines; « le rôle de la surintendante n'a d'autre limite que les limites mêmes de son intelligence et de son cœur ». Certaines mesures législatives ont amélioré déjà la condition de l'ouvrière; l'institution de la semaine anglaise, par exemple, qui, dans l'état actuel du marché français, n'est peut-être pas souhaitable pour l'ouvrier, apparaît comme une nécessité pour l'ouvrière; il faut souhaiter qu'elle soit maintenue et généralisée.

Notre deuxième devoir envers la femme est, selon nous, de lui assurer son droit à l'instruction intégrale.

De tout temps, il s'est trouvé des femmes remarquables par leurs connaissances, mais ce n'est que très tard qu'a été établi un enseignement régulier et complet pour les jeunes filles. « Longtemps, l'ensemble des femmes françaises demeure abandonné. » Aucun effort d'instruction n'atteint avant notre époque la femme du peuple. Aujourd'hui, « pour l'instruction générale, la femme paraît avoir cause gagnée. »

Cette extension de l'enseignement féminin créera sans doute certaines difficultés. Un effort d'accommodation sera nécessaire pour préserver chez les femmes appelées au bénéfice de la grande instruction les qualités qu'il leur faut conserver. Chez certaines d'entre elles, initiées trop rapidement à la haute culture, nous avons observé parfois une sorte de développement hâtif et artificiel, des apparences très brillantes, mais plus d'éclat que de solidité. A ce jeu imprudent, les femmes risqueraient de perdre leurs qualités naturelles sans acquérir la force qu'une éducation vraie doit conférer. Chez certaines femmes slaves, l'excès de la culture provoque souvent un déséquilibre évident, une excitation intellectuelle sans direction et sans contrôle. Pour beaucoup de femmes, l'idée n'est qu'un sentiment généralisé. Mais ces dangers qu'on ne saurait nier doivent s'atténuer à mesure que l'instruction cessera d'être pour elles une exception, si elles consentent à admettre, suivant le vœu de leurs plus sincères défenseurs, que l'instruction ne saurait être un luxe de quelques années. Pour elles, comme pour nous, la seule éducation efficace est celle qui, préparée pendant les années de travail scolaire, se poursuit durant toute la vie.

L'opinion hésite beaucoup lorsqu'il s'agit de répondre à la question — qui constitue le troisième problème à résoudre pour améliorer le sort de la femme, celle de lui conférer les droits politiques. Pourtant, les exemples de l'étranger sont rassurants. « Les femmes émancipées ont montré, sous toutes les latitudes, les mêmes préoccupations: guerre à l'alcool, progrès de l'hygiène, protection

des jeunes filles et des enfants, telles ont été leurs préoccupations dominantes.

On peut s'étonner que la France démocratique n'ait pas encore pris parti sur une aussi importante question. En dépit des prétentions des professionnels du sport politique, nous pensons que le pays aurait beaucoup à gagner, pour la protection de l'enfance, pour la lutte contre les fléaux sociaux, si la femme acceptait de s'intéresser au moins à la vie municipale. Une commune, c'est un foyer. Là, selon nous, la femme peut commencer son éducation politique en jouant un rôle utile.

... Le moment nous paraît venu d'introduire les femmes, non point dans une politique où persisteraient les mœurs d'avant-guerre, mais dans la politique nécessaire à la France de demain. »

Quant à M. Justin Godart, le nouveau ministre du Travail, il est inutile de rappeler à celles de nos lectrices qui l'ont rencontré au Congrès suffragiste international de Genève, où il représentait officiellement le gouvernement français, qu'il est un suffragiste convaincu, et l'auteur de la loi reconnaissant le droit de vote aux femmes que vint si malencontreusement embrouiller à la Chambre, l'hiver dernier, le fameux vote familial.

* * *

La VI^e Conférence Internationale du Travail s'est réunie dès le 16 juin, à Genève. Bien qu'elle n'ait pas cette fois-ci à son programme de sujets d'intérêt spécialement féminin, elle ne doit pas passer inaperçue des femmes que préoccupent les problèmes du travail; et d'ailleurs le travail de nuit dans les boulangeries n'a-t-il pas été jadis un des chevaux de bataille des Ligues sociales d'acheteurs, qui comptaient tant de membres féminins? et la question de l'utilisation des loisirs ouvriers n'intéresse-t-elle pas aussi tant de femmes au premier chef? En outre, nous relevons avec satisfaction que Miss Margaret Bondfield, secrétaire parlementaire au Ministère anglais du Travail, est venue cette fois à la Conférence comme déléguée gouvernementale accréditée par le gouvernement travailliste, et non pas seulement comme suppléante ou conseillère technique comme précédemment. C'est là un progrès sensible, et dont nous nous félicitons. Deux autres gouvernements ont également délégué des femmes: la Norvège, M^{me} Kjelsberg, qui devient une habituée de ces conférences, et le Canada Mrs. Thornburn. De plus la Grèce a adjoint à sa délégation une femme comme conseillère technique.

Nous reviendrons en détail, lorsque la Conférence sera terminée, sur ses travaux et leurs résultats. E. G^d.

Le nouveau Reichstag et les femmes

N. D. L. R. — *Malgré tous nos efforts pour nous renseigner exactement, ce n'est qu'aujourd'hui que nous parvenons à obtenir des précisions sur le résultat féministe des élections allemandes, grâce à un article de Dr. Elisabeth Lüders, députée, que publie notre confrère, le Schw. Frauenblatt, et auquel nous empruntons les détails suivants:*

... Les femmes sont moins nombreuses cette fois-ci au Reichstag que précédemment (27 au lieu de 33 et de 41¹). Cette dimi-

¹ Voici la liste complète des élues:

Parti socialiste: Clara Bohn-Schuch; Marie Juchacz, secrétaire de parti; Anna Nemitz; Mathilde Wurm, écrivain; Louise Schröder, directrice de l'assistance à Altona; Else Bartels; Tony Sender, écrivain; Agnès Lore; Marg. Stegmann, médecin; Johanna Reitze. Total: 10.

Centre: Agnès Neuhaus; Christine Teusch, institutrice; Hedwig Dransfeld, écrivain; Hélène Weber, conseillère au ministère. Total: 4.

Parti populaire bavarois: Th. Lang-Brumann, institutrice. Total: 1.

Parti populaire allemand: Clare Mende; M^{me} Magnus von Hausen, Dr. phil. Total: 2.

Parti national allemand: Else von Sperber, propriétaire agricole; Marie Schott; Margareth Behm; M^{me} Müller Otfried. Total: 4.

Parti démocrate: Gertrud Bäumer, ancienne présidente du Conseil National des Femmes; Marie-Elisabeth Lüders. Total: 2.

Parti communiste: Elfrid Golke (en littérature Ruth Vischer), écrivain; Marie Backeneker; Klara Zetkin, journaliste; Anna Reitler. Total: 4.

nution porte en grande partie sur les socialistes, et est sans doute le résultat de la fusion de ce parti avec l'ex-parti « indépendant », auquel on a dû, pour satisfaire à ses exigences catégoriques d'un certain nombre de mandats pour les siens, sacrifier plusieurs femmes. Le Centre a gagné une députée féminine, mais à qui il sera sans doute fort difficile de participer à l'œuvre législative, vu la surcharge de travail qui pèse déjà sur ses épaules: il s'agit de M^{me} Hélène Weber, conseillère ministérielle et députée à la Diète prussienne. Le parti populaire bavarois a retrouvé son unique représentante, qui jusqu'ici ne s'était fait remarquer dans aucune occasion. Le parti populaire allemand, qui comptait auparavant quatre femmes députées n'en a plus que deux, et si le fait que la bouillante M^{me} von Oheimb n'a pas été réélue n'a pas grande importance pour le travail parlementaire proprement dit, il constitue d'autre part une perte pour ceux qui professent des sentiments démocratiques très convaincus, le respect de la Constitution et désirent une politique loyale. Enfin, le parti national allemand et le parti démocratique retrouvent le même nombre de sièges occupés par des femmes et les mêmes femmes pour les représenter.

Le féminisme compte ainsi que précédemment trois de ses chefs les plus connus au Reichstag: Dr. Gertrud Bäumer (démocrate), Hedwig Dransfeld (Centre), et Paula Müller (parti national allemand). Avec leur collègues d'autres partis, elles veilleront à ce qu'au milieu de la détresse économique et des luttes politiques pour le pouvoir, les conquêtes de la civilisation, l'idée de la justice sociale, et les revendications morales et humanitaires ne soient pas complètement étouffées. Ces femmes qui, pour la plupart, se connaissent pour avoir collaboré pendant des années dans l'œuvre sociale et féminine, tenteront, comme dans le Parlement précédent, de jeter des ponts sur les fossés et de préparer les voies à l'entente et à la compréhension. Elles se sont du reste toujours refusées durant la campagne électorale à employer les moyens faciles des attaques personnelles et de l'agitation outrée, les laissant aux partis extrêmes, les candidates communistes d'un côté, et les représentants de l'extrême droite de l'autre, qui ont fait de si fâcheuses expériences avec l'étroitesse d'esprit des femmes de leur parenté qu'ils ont déclaré ne pas vouloir de noms de femmes sur leurs listes.

Les femmes allemandes bien au courant des questions politiques ont été fort surprises des affirmations téméraires et complètement dépourvues de fondement parues dans certaine presse, et même reproduites par quelques journaux suisses, que l'accroissement des partis extrêmes était dû à l'influence féminine dans les élections, que les femmes « avaient prouvé de la sorte avoir complètement perdu de vue leur mission civilisatrice et pacifique », et que « il était ainsi certain que les femmes allemandes n'avaient pas subi à leur honneur cette épreuve politique, mais avaient au contraire marqué un échec retentissant. » Or, le scrutin étant secret, et les bulletins des hommes et des femmes complètement mélangés, comment pourrait-on prouver ces assertions? Et nous pourrions citer d'innombrables cas qui contredisent complètement la première d'entre elles, car toutes les expériences de la campagne électorale prouvent au contraire que les méthodes d'agitation et de violence des partis extrémistes ont été le fait de la jeunesse masculine! La seconde assertion contredit également tout ce qui est universellement reconnu de l'action conciliatrice, non pas seulement des femmes parlementaires, mais encore des électrices durant la campagne électorale. Nous avons un peu le sentiment que les auteurs de ces affirmations ont pris leur désir pour des